

LAURÉAT



ECOLE DE MONOBLET
 > Monoblet (30)

Utilisation du bois : charpente bois lamellé-collé, panneau ossature bois, poteau poutre, solivage traditionnel, bardage, brise soleil bois, menuiserie bois, mur rideau bois, porte bois, platelage/terrasses bois.

Coût : 1 064 000 € HT

Surface de plancher : 678 m²

Maître d'ouvrage : Mairie de Monoblet

Architecte : Yves PERRET architecte mandataire, Marie Renée DESAGES architecte co-traitant, Fabrice PERRIN SARL Archistem architecte co-traitant
BET Structure : BET Arborescence (bois), BET VIAL (béton)
BET Thermique : ALD Ingénierie, Celsius Environnement
Entreprise bois : Charpentes Pierrefeu, Bourguet et Fils

Monoblet est un village à flanc de montagne avec des pentes raides. Le terrain choisi, se situe à l'Est du bourg, à l'endroit où la pente commence juste à s'adoucir. Il donne la sensation de protection par son adossement aux pentes Nord et Ouest et présente une ouverture vers les stades au Sud et vers la vallée plus à l'Ouest. Dans cette direction, le terrain bénéficie d'une vue lointaine.

Partant de ces considérations, nous nous sommes installés en répondant aux objectifs paysagers suivants :

- Être bas dans le site pour ne pas couper les vues depuis les pentes du village en amont,
- S'orienter plein Sud pour des raisons d'agrément de lumière et de thermique solaire passive,
- Accompagner les mouvements de l'eau, forts en cet endroit, ce qui dessine le mur courbe de protection Ouest, Nord Ouest,
- Se raccorder à la géométrie de la cantine située non loin de là, côté Est.

L'ambiance acoustique est particulièrement soignée pour accueillir confortablement l'activité pédagogique. Les plafonds de platelage M1 disjoint assurent un niveau de correction. Ils sont aidés en cela par des matériaux moins réverbérants que les matériaux habituels : doublages de béton de chanvre passé au lait de chaux, torchis paille / terre pour les refends. La lumière naturelle assure la base de l'éclairage malgré l'épaisseur de cette construction. Les fonds de classe et les ateliers sont éclairés en lumière naturelle par des spots solaires. La façade Sud est entièrement constituée d'un mur rideau bois / verre ; la façade Nord, elle, est vitrée avec plus de parcimonie. La ventilation se fait par la possibilité d'un courant d'air traversant Nord Sud. La végétation est utilisée pour les avantages de confort qu'elle procure et pour la biodiversité qu'elle induit.

